



## 14 000 emplois créés dans les commerces entre 2006 et 2015

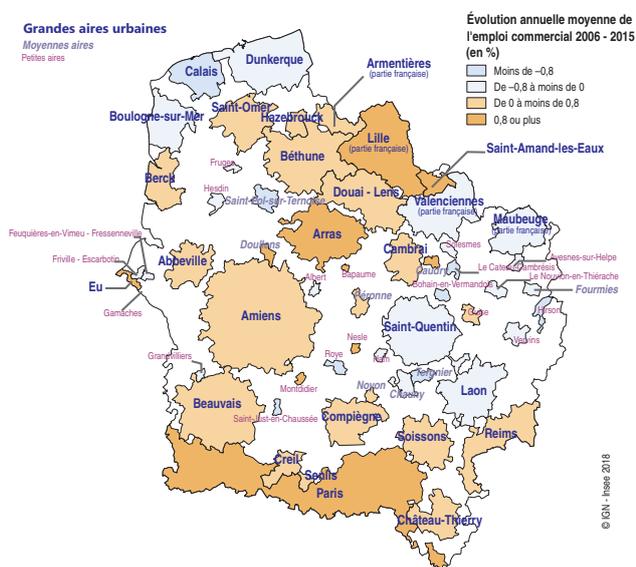
Les commerces emploient 321 200 personnes en 2015 dans les Hauts-de-France, soit 14 000 emplois de plus qu'en 2006. L'augmentation, en moyenne de 0,5 % par an sur la période, est légèrement plus faible que la progression nationale, hors aire urbaine de Paris, et concerne la plupart des grandes aires urbaines. Au sein de ces dernières, l'emploi commercial se déplace des villes-centres vers leur périphérie. Dans les petites et moyennes aires, cet emploi recule. Les grandes surfaces commerciales de la région se développent plus rapidement qu'au niveau national. Les soins de la personne et le commerce de culture et loisirs sont les secteurs où l'emploi a le plus augmenté entre 2006 et 2015. La restauration et le commerce spécialisé dans l'alimentaire continuent de créer des emplois, mais moins qu'au niveau national. À contrario, l'artisanat commercial (boulangerie, boucherie) est en recul, en particulier dans les villes-centres des grands pôles urbains.

Audrey Baèhr, Sophie Éblé, Jérémy Warmoès, Insee

Entre 2006 et 2015, environ 1 560 emplois commerciaux (*définitions*) ont été créés chaque année dans les Hauts-de-France, soit une augmentation de 0,5 % par an en moyenne, contre + 0,6 % en France métropolitaine hors aire urbaine de Paris. Cette évolution est nettement plus favorable que celle de l'emploi total qui a reculé de 0,1 % par an sur la même période dans la région. Les commerces emploient ainsi 321 200 personnes en 2015, soit 14 000 de plus qu'en 2006. Le dynamisme de l'emploi commercial résulte en partie de la croissance démographique (+ 0,2 % par an). Dans le même temps, le nombre de magasins passe de 63 500 à 68 200, soit une augmentation de 0,9 % par an.

### 1 Une plus forte hausse de l'emploi commercial dans l'aire urbaine de Lille et la couronne parisienne

Évolution annuelle moyenne de l'emploi commercial entre 2006 et 2015 dans les aires urbaines des Hauts-de-France



### L'emploi commercial progresse dans les grandes aires urbaines

La hausse de l'emploi dans les commerces de la région est portée par les grandes aires urbaines (*définitions*) qui rassemblent neuf habitants sur dix. Dans

Source : Insee, CLAP et bases non-salariés 2006 et 2015.

ces territoires, l'emploi commercial augmente de 0,6 % par an en moyenne, entre 2006 et 2015, légèrement moins que dans les grandes aires urbaines de province (+ 0,7 %). L'aire urbaine de Lille, qui concentre 30 % des emplois commerciaux (84 400) de la région, enregistre une progression de 1,4 % par an (figure 1). La partie régionale de l'aire urbaine de Paris, attractive pour sa proximité avec l'Île-de-France, connaît une croissance similaire (+ 1,3 %), mais ne représente que 4 % de l'emploi du commerce en 2015. À l'inverse, quelques grandes aires, moins attractives, ont perdu en 10 ans des emplois commerciaux, en lien avec une croissance démographique ralentie, voire une perte de population. C'est le cas des aires de Maubeuge et de Valenciennes dans le Nord et de celles de Saint-Quentin et de Laon dans l'Aisne. L'emploi commercial recule également dans la plupart des aires du littoral (Dunkerque, Calais, Boulogne-sur-Mer). Seules Berck et Abbeville qui bénéficient du dynamisme du tourisme parviennent à développer des activités commerciales en dépit d'une déprise démographique, avec des pôles commerciaux de plus de 1 000 emplois qui se sont implantés dans les communes de Berck et du Touquet-Paris-Plage.

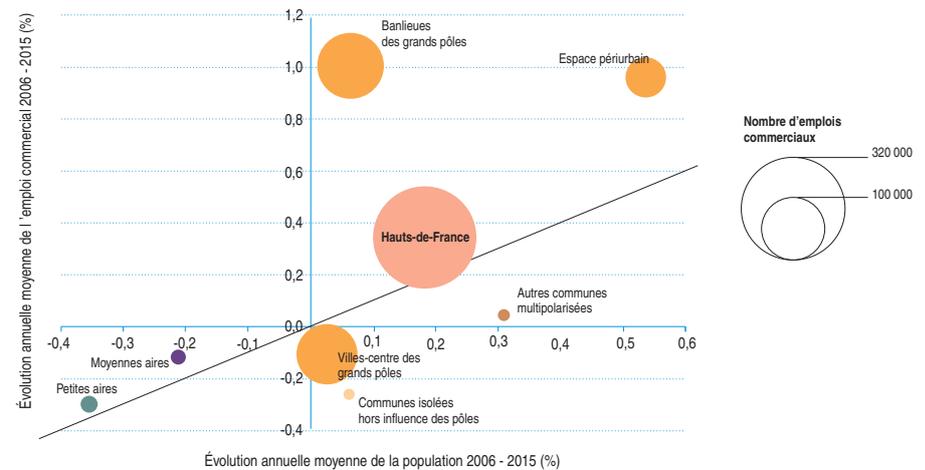
### L'emploi commercial se déplace en périphérie des grandes villes

La structuration territoriale des Hauts-de-France recouvre une grande variété de situations. La conurbation lilloise, la forte polarisation autour de la centralité d'Amiens ou encore le territoire multipolarisé de l'Oise forment un panorama hétérogène qui nécessite de préciser les dynamiques locales à l'œuvre dans les territoires.

Au sein des grandes aires urbaines, composées d'un grand pôle (ville-centre et banlieue) et d'un espace périurbain (définitions), les dynamiques d'évolution de l'emploi commercial sont contrastées (figure 2). Bien que les villes-centres concentrent encore 35 % de l'emploi commercial de la région en 2015, cette part a diminué de 2,2 points depuis 2006 au profit des banlieues. Si l'emploi commercial a baissé de 0,1 % par an dans les villes-centres, il a progressé de 1 % par an dans les banlieues, dans la région comme en province. L'espace périurbain gagne aussi des emplois commerciaux (+ 1 % par an), mais moins rapidement qu'au niveau métropolitain (+ 1,6 % hors aire urbaine de Paris). De même, l'implantation des nouveaux magasins se fait plus fréquemment dans l'espace périurbain (+ 1,9 % par an) et dans les banlieues (+ 1,1 %) que dans les villes-centres (+ 0,2 %).

## 2 Forte croissance de l'emploi commercial dans l'espace périurbain et les banlieues des grandes aires urbaines

Évolution annuelle moyenne de l'emploi commercial et de la population par type d'espace entre 2006 et 2015 dans les Hauts-de-France

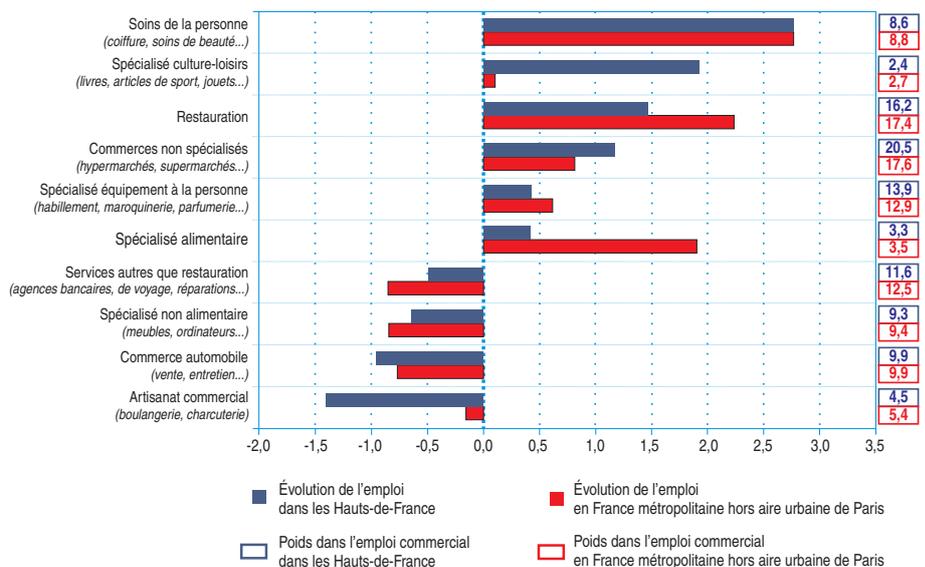


Note de lecture : la taille des ronds est proportionnelle au nombre d'emplois commerciaux dans le type d'espace. Dans les espaces situés au-dessus de la droite, la progression de l'emploi commercial a été plus forte (ou la décroissance plus faible) que celle de la population entre 2006 et 2015. Par exemple, dans l'espace périurbain, le nombre d'emplois commerciaux augmente de 1,0 % par an entre 2006 et 2015, soit plus que la population qui progresse de 0,5 %.

Source : Insee, recensements de la population, bases non-salariés, CLAP, 2006 et 2015.

## 3 Le commerce non spécialisé en plus forte hausse dans la région

Évolution annuelle moyenne de l'emploi commercial entre 2006 et 2015 par grandes catégories (%) et poids dans l'emploi commercial total en 2015 (%)



Note de lecture : dans les Hauts-de-France, le nombre d'emplois du secteur des soins à la personne a progressé de 2,8 % par an entre 2006 et 2015.

Ces emplois représentent 8,6 % des emplois commerciaux de la région en 2015.

Source : Insee, CLAP et bases non-salariés 2006 et 2015.

La croissance démographique et l'étalement urbain favorisent en effet le développement des commerces en périphérie des villes-centres. L'évolution de la stratégie commerciale des enseignes, notamment de grande distribution, les conduit à se déplacer en dehors des villes-centres, à proximité des axes routiers. Le réseau de transports, très dense dans la région, facilite ce déplacement. De plus, le stationnement y est plus aisé grâce à des emplacements plus nombreux et souvent gratuits.

Cette dynamique de progression de l'emploi commercial hors des villes-centres n'est cependant pas uniforme au sein de la région. Les différences observées peuvent être liées à des politiques locales de réimplantation des commerces dans les villes-centres. Si les grands pôles de Douai-Lens, Amiens ou encore Béthune s'inscrivent dans la tendance moyenne, ceux de Lille, Arras, Beauvais en particulier ont connu depuis 2006 une croissance de l'emploi commercial dans leur ville-centre comme en banlieue. Les grandes aires

urbaines de Dunkerque, Château-Thierry et Hazebrouck ont suivi une tendance inverse à la moyenne avec une progression de l'emploi dans la ville-centre et un recul en banlieue. Enfin, l'emploi commercial recule dans la ville-centre comme en banlieue dans les aires de Calais et de Valenciennes.

### L'emploi recule dans les commerces des petites et moyennes aires

Contrairement aux grandes aires urbaines, les petites et moyennes aires de la région, ainsi que les communes isolées hors influence des pôles, perdent des emplois commerciaux, suivant la tendance démographique. Ainsi, entre 2006 et 2015, l'emploi commercial a reculé de 0,1 % par an dans les moyennes aires et de 0,3 % dans les petites aires et les communes isolées. Ce phénomène ne s'observe pas en province, où l'emploi commercial progresse dans ces espaces (respectivement + 0,5 %, + 0,2 %, + 0,6 %), parallèlement à une hausse de la population. La plupart des aires urbaines de l'Avesnois et de la Thiérache sont concernées par la baisse de l'emploi (Avesnes-sur-Helpe, Vervins, Hirson, Fourmies...), tout comme les espaces peu densément peuplés du Pas-de-Calais ou dans l'arrière-pays du littoral (Fruges, Hesdin, Saint-Pol-sur-Ternoise). De même, le nombre de magasins recule dans les petites aires (- 0,2 % par an) et progresse plus faiblement que dans la région dans les moyennes aires (+ 0,1 %) et communes isolées (+ 0,6 %).

### L'essor des grandes surfaces commerciales plus marqué dans la région

Porté par la hausse de l'emploi dans les hyper et supermarchés, l'emploi dans le commerce non spécialisé augmente plus rapidement dans la région (+ 1,2 % par an) qu'en province (+ 0,8 %) entre 2006 et 2015 (figure 3). La présence, sur le territoire régional, de nombreux sièges sociaux de la grande distribution comme Auchan dans la métropole lilloise est favorable à l'emploi dans ce secteur. En 2015, le commerce non spécialisé reste ainsi l'activité la plus pourvoyeuse d'emplois commerciaux dans la région et son poids se renforce. Il représente 20,5 % de l'emploi commercial régional, contre 19,3 % en 2006. L'aire urbaine de Lille, qui concentre un quart de l'emploi des commerces non spécialisés, enregistre une hausse de 2,7 % par an entre 2006 et 2015, soit + 3 230 emplois sur la période.

Les trois quarts de la hausse de l'emploi dans le commerce non spécialisé résultent de la croissance dans les hypermarchés (+ 1,6 % par an dans la région contre + 1,3 % en

province), parallèlement à une hausse du nombre d'établissements (+ 3,3 % par an). Dans la région comme en province, le développement des grandes surfaces commerciales se fait au détriment des commerces de petite taille. Ainsi, le nombre de supérettes a baissé de 0,8 % en 10 ans, générant 1,9 % d'emplois en moins chaque année. Ce type de commerce ne parvient à se développer que dans les villes-centres où il offre un service de proximité ; l'emploi y progresse de 3 % en moyenne par an.

### Les soins de la personne et le commerce de culture et loisirs en forte progression

Le secteur des soins de la personne (soins de beauté, coiffure, etc.) est celui qui progresse le plus, aussi bien en termes d'établissements (+ 4,3 % par an) que d'emplois (+ 2,8 %). La création en 2009 du statut d'auto-entrepreneur a particulièrement favorisé ce secteur. En 2015, les soins de la personne représentent 19 % des commerces et 9 % des emplois commerciaux des Hauts-de-France, contre respectivement 14 % et 7 % en 2006. La hausse de l'emploi est plus forte dans les banlieues et les couronnes des grands pôles (respectivement + 3,1 % et + 2,3 % par an) que dans les villes-centres (+ 1,5 %).

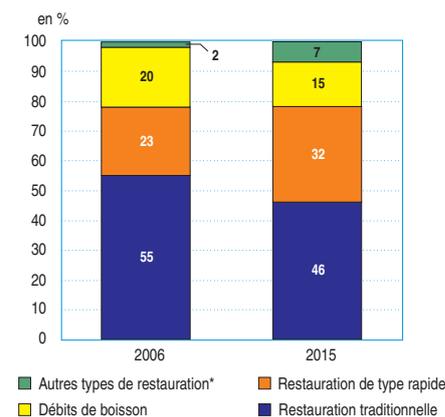
Avec une croissance annuelle moyenne de l'emploi de 1,9 % dans le commerce de culture et loisirs entre 2006 et 2015, la région enregistre une progression très supérieure à celle de province (+ 0,1 %). La croissance soutenue de l'emploi dans l'aire urbaine de Lille porte l'essentiel de cette hausse. Entre 2006 et 2015, plusieurs établissements de l'enseigne Décathlon, historiquement implantée dans le Nord et spécialisée dans la vente d'articles de sport, s'y sont en effet installés. Pour autant, le commerce de culture et loisirs reste en 2015 le secteur le moins employeur avec seulement 2 % des emplois commerciaux.

### La restauration progresse, mais moins qu'en province

La restauration gagne des emplois entre 2006 et 2015 (+ 1,5 % par an), mais à un rythme moins soutenu qu'au niveau métropolitain (+ 2,2 % hors aire urbaine de Paris). Dans les villes-centres, le secteur est à la fois le plus employeur et celui qui progresse le plus en termes d'emploi entre 2006 et 2015 (+ 1,6 % de hausse annuelle moyenne), devant le commerce non spécialisé.

## 4 La restauration rapide se développe, la restauration traditionnelle recule

Part des activités de restauration en 2006 et en 2015 dans les Hauts-de-France (en %)



\* Cafétérias et autres libres-services, services des traiteurs.  
Source : Insee, CLAP et bases non-salariés 2006 et 2015.

La progression plus modérée de la restauration dans la région masque deux mouvements contraires. Dans la région comme en province, la restauration rapide est en pleine expansion, bénéficiant de l'attrait croissant des consommateurs pour ce type de restauration. Entre 2006 et 2015, l'emploi progresse en moyenne de 5,4 % par an dans ce secteur (+ 5,9 % en province). Elle se développe en particulier dans les couronnes des grands pôles (+ 7,7 %) et les petites aires urbaines (+ 7,1 %). Les villes-centres (+ 5 %) et les banlieues des grands pôles (+ 4,8 %) enregistrent aussi une vive croissance.

Au contraire, l'emploi se contracte partout pour la restauration traditionnelle (- 0,5 % en moyenne) alors qu'il progresse au niveau métropolitain hors aire urbaine de Paris (+ 0,9 %). En 2015, la restauration traditionnelle ne représente plus que 46 % de l'emploi dans la restauration dans la région, soit 11 points de moins qu'en 2006 (figure 4).

### Une croissance de l'emploi en retrait dans le commerce spécialisé alimentaire

L'emploi dans le commerce spécialisé alimentaire croît aussi moins vite dans la région qu'en province (+ 0,4 % contre + 1,9 % par an entre 2006 et 2015) et le nombre de magasins recule de 0,9 % par an. Le développement plus marqué des enseignes de grande distribution dans la région, qui proposent des produits spécialisés à des tarifs attractifs, peut expliquer cette moindre croissance. Dans les petites et moyennes aires, où la grande distribution occupe une place plus importante, le commerce de détail alimentaire perd des emplois (respectivement - 1 % et - 3,7 %).

Au sein du commerce spécialisé alimentaire, seules deux activités gagnent des emplois dans la région et contribuent à la hausse observée. La première, les « autres commerces de détail » en magasin spécialisé (notamment les fromageries et les épiceries fines et bio), connaît un essor marqué sur les 10 dernières années, mais sa progression est plus modeste dans la région (+ 5,3 % par an) qu'en province (+ 6,6 %). Le développement de ce type de commerce s'accroît en effet quand le niveau de vie de la population augmente ; or, les habitants de la région disposent d'un niveau de vie inférieur à ceux de province. La deuxième activité en progression est la boulangerie-pâtisserie-confiserie, en hausse de 5 % par an dans la région, soit 1,1 point de plus qu'en France métropolitaine hors aire urbaine de Paris. Toutes les autres catégories du commerce alimentaire perdent des emplois : les poissonneries (- 4,2 % par an), la vente de boissons (- 1,8 %) et dans une moindre mesure les primeurs (- 0,7 %), la vente de surgelés (- 0,2 %) et de viande (- 0,1 %).

## Net recul de l'emploi dans l'artisanat commercial

La fermeture de nombreux magasins dans l'artisanat commercial (- 2 % par an entre 2006 et 2015) entraîne une forte baisse de l'emploi : - 1,4 % par an, soit sept fois plus qu'au niveau métropolitain hors aire urbaine de Paris. Le secteur représente 4,5 % de l'emploi commercial en 2015, contre 5,3 % en 2006. La concurrence exercée par les grandes surfaces ou les commerces spécialisés dans l'alimentaire, mais aussi le moindre pouvoir d'achat des habitants de la région, peuvent expliquer cette baisse.

En particulier, la croissance de l'emploi dans le commerce de détail de boulangerie-pâtisserie s'effectue en parallèle d'un recul dans l'artisanat commercial de boulangerie-pâtisserie (- 0,7 % par an). Cela peut traduire une mutation partielle de l'activité de boulangerie dans la région puisqu'en province, la tendance est à la hausse (+ 0,7 %). Malgré ce

recul, la boulangerie-pâtisserie continue d'employer un nombre important de personnes dans l'artisanat, environ 12 000 emplois dans la région en 2015, soit 10 fois plus que le commerce de détail. L'artisanat de boucherie-charcuterie perd aussi de nombreux emplois : 6,6 % en moyenne par an, contre 3,4 % en France métropolitaine hors aire urbaine de Paris.

Le déclin de l'artisanat commercial concerne toutes les catégories d'aires urbaines. La baisse est particulièrement marquée dans les villes-centres des grands pôles (- 1,7 % par an, soit un point de plus qu'en province). Dans les banlieues des grands pôles, l'évolution est même contraire à la tendance nationale (- 0,9 % contre + 1,1 %). ■

### Encadré : les Hauts-de-France, berceau de la vente à distance

Avec 24 400 emplois en 2015, la vente hors magasin (vente à distance, à domicile, ou sur les marchés) est très présente dans les Hauts-de-France. La moitié de ces emplois sont dans la vente à distance, soit deux fois plus qu'en métropole hors aire urbaine de Paris. La région accueille en effet de nombreuses entreprises du e-commerce, dont certaines implantées de longue date, telles que La Redoute, 3 Suisses ou Damart. Déjà très présente en début de période, la vente hors magasin connaît un essor moins marqué qu'en province entre 2006 et 2015 : + 1,3 % par an dans la région contre + 3,7 %.

## Définitions

**Commerce** : la définition est issue de l'ouvrage Insee Références Entreprises Édition 2016. Sont exclues les ventes à domicile, à distance, par automate ou sur éventaire et marché. Dix grandes catégories de commerce ont été constituées par regroupement de codes NAF (nomenclature d'activité française). Le détail est disponible sur insee.fr, dans la rubrique "données complémentaires".

Une **aire urbaine** est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine), et des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. Selon la taille de l'unité urbaine, on distingue les grandes aires urbaines (plus de 10 000 emplois), les moyennes aires (de 5 000 à 10 000 emplois) et les petites aires (de 1 500 à 5 000 emplois).

**Ville-centre et banlieue** : les communes qui composent une unité urbaine multicomcommunale sont soit ville-centre, soit banlieue. Si une commune représente plus de 50 % de la population de l'unité urbaine, elle est seule ville-centre. Sinon, toutes les communes qui ont une population supérieure de 50 % à celle de la commune la plus peuplée, ainsi que cette dernière, sont villes-centres. Les communes qui ne sont pas villes-centres constituent la banlieue de l'unité urbaine.

L'**espace périurbain** est constitué de la couronne et des communes multipolarisées des grandes aires.

## Sources

**CLAP et bases non-salariés 2006 à 2015** : les effectifs travaillant dans le commerce sont dénombrés en fin d'année et correspondent aux salariés des établissements actifs et employeurs au 31/12 dans CLAP complétés des personnes principalement non salariées au 31/12.

Insee Hauts-de-France  
130 avenue du Président J.F. Kennedy  
CS 70769  
59034 Lille Cedex

**Directeur de la publication** :  
Jean-Christophe Fanouillet

**Rédacteur en chef** :  
Jean-Christophe Fanouillet

**Référent étude qualité** :  
Yohan Baillieul

ISSN 2493-1292  
ISSN en ligne 2492-4253  
© Insee 2018

**Crédits photos** :  
© Laurent Ghesquière  
© Anaïs Gadeau  
© Laurent Rousselin

## Pour en savoir plus

- « 321 200 emplois commerciaux au service de la population en 2015 », *Insee Flash Hauts-de-France* n° 55, septembre 2018.
- « Le commerce de centre-ville : une vitalité souvent limitée aux grandes villes et aux zones touristiques », *Insee Références Les entreprises en France*, édition 2016.
- « Commerces et inégalités territoriales », *Insee Références Les entreprises en France*, édition 2017.

